



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Avenir de la présence française à Djibouti suite aux attaques houthies

Question écrite n° 16125

Texte de la question

M. Alexis Jolly interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation du contingent militaire français à Djibouti suite au regain de tension en mer Rouge. L'opération Atalante menée par la France à Djibouti pour lutter depuis 2008 contre les pirates qui pillent et freinent les voies de passage commerciales dans le golfe d'Aden, passage clé du commerce mondial, rencontre depuis plusieurs mois de grandes difficultés. En effet, les rebelles yéménites Houthi, en conflit avec l'Arabie saoudite et soutenus par l'Iran multiplient les attaques contre les navires occidentaux. Il s'agit donc pour la France de lutter contre des attaques à caractère politique et non plus contre des actes de piraterie. Il souhaite donc connaître les perspectives envisagées par les services du ministère concernant l'évolution de la situation à moyen terme dans cette zone commerciale d'une importance stratégique majeure et sur la possibilité envisagée pour la France d'étendre l'opération Atalante à la lutte contre la rébellion houthie, dans le sillage des États-Unis d'Amérique.

Texte de la réponse

Notre coopération militaire avec Djibouti est encadrée depuis 2011 par un Traité de coopération en matière de défense. Notre présence militaire répond à deux objectifs : avoir un point d'appui naval et aérien permettant la projection de nos forces vers l'Indopacifique ou dans la région, et apporter un appui aux forces djiboutiennes. Des négociations sont en cours avec la partie djiboutienne visant à renégocier ce traité. Les Houthis semblent déterminés à poursuivre leurs attaques en mer Rouge. Ils ont franchi un seuil dans l'escalade avec l'attaque mortelle sur le True Confidence le 6 mars 2024. Nous l'avons fermement condamnée. Soutenus par l'Iran, les Houthis tirent prétexte de la guerre à Gaza pour déstabiliser la région et accentuer leur guerre contre le Gouvernement légitime du Yémen. Face à cette situation, nous avons agi rapidement en lançant, le 19 février dernier, l'opération européenne Aspides, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne (UE). Cette opération vise à préserver la liberté de navigation dans un contexte de crise en mer Rouge, avec une posture strictement défensive. Avec cette opération, l'UE et ses États membres adoptent une approche de désescalade et de dialogue avec les partenaires régionaux, dont Djibouti. La France s'implique pleinement au sein de l'opération Aspides et déploie une frégate en mer Rouge dans ce cadre. Les moyens européens déployés dans le cadre d'Aspides ont déjà réalisé plusieurs escortes de navires et intercepté des vecteurs houthis (drones, missiles). L'opération Atalante continue son action, par ailleurs, contre la piraterie. Le mandat d'Aspides et celui d'Atalante sont donc complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Jolly](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16125

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1734

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4525